



Règlement National New Forest 2021

Article 1 : Lieu et date

Le championnat de France d'Élevage New Forest a lieu **le vendredi 20 août 2021** au **parc fédéral à Lamotte Beuvron (41)**

Article 2 : Conditions de participation

Le championnat est ouvert aux poneys de race New Forest (NF) inscrits au Livre Généalogique Français du livre A ainsi qu'aux poneys inscrits au registre du poney New Forest de croisement (NFC) qu'ils soient nés en France ou importés, à jour de leur déclaration au SIRE. => <http://www.asso-newforest.com/reglement/stud-book/>

Article 3 : Conditions d'engagement

Les poneys doivent être engagés au nom du propriétaire déclaré au SIRE. **Le propriétaire doit être assuré pour ce type de manifestation (RC)**. Les conditions tarifaires sont présentées dans l'*annexe 2*

Article 4 : Le jury

Le jury officiant pour le National est composé de juges officiels. Il juge l'ensemble des sections d'élevage et les candidats étalons. Un jury composé de juges du NFPB&CS (berceau de race) évaluera le Show de la Rose.

Les juges doivent porter une tenue de ville stricte et adaptée à leur fonction ainsi qu'à la météo. Ils ne peuvent pas entretenir de conversation sociale avec les éleveurs pendant la durée du concours. Ils s'interdisent également de tout commentaire sur le jugement avant, pendant et après le concours y compris sur les réseaux sociaux.

Article 5 : Généralités sur la présentation

Le National organisé par l'AFPNT est un concours de conformité au standard du poney New Forest édité par le New Forest Pony Breeding and Cattle Society. Veuillez-vous référer à l'**annexe 1** du présent règlement.

Les poneys doivent satisfaire à la réglementation sanitaire régissant les rassemblements d'animaux (vaccinations obligatoires) et être accompagnés de leur livret validé avec leur n° de transpondeur.

Les numéros de têtiers sont à retirer à l'accueil. Le livret des mâles inscrits à l'approbation des étalons doit être remis à l'AFPNT (cf. règlement agrément étalons).

Les poneys doivent être en bon état général, propres et toilettés (crins libres ou nattés), le jury se réservant le droit d'exclure tout animal dont le toilettage ou l'état général ne sont pas satisfaisants.

Un poney irrégulier aux allures n'est pas jugé.

Un poney qui présente une souffrance ou un inconfort portant préjudice à son bien-être ne peut pas participer au concours. Dans le cas où le poney serait amené sur l'aire de jugement, le jury a le pouvoir de l'éliminer et de lui demander de sortir du terrain.

Le caractère du poney New Forest et son comportement sont des critères fondamentaux de la race. Le comportement est apprécié **pendant toute la durée du concours**. Le jury attachera une importance particulière à ces notions et se réserve la possibilité d'exclure tout poney dont le comportement est dangereux pour lui-même et son entourage.

Article 6 : Toise

Le contrôle de la taille s'effectue pour les deux ans, les trois ans mâles/femelles /hongres ainsi que les mâles de quatre ans et plus. Les poneys dépassant la toise ne seront pas classés. Sont concernés les poneys NF livre A.

La taille maximale acceptée est de 148 cm ou 149 cm ferré. Cf. *annexe 1 relative au standard*



Article 7 : Tenue des présentateurs

Les **présentateurs** se doivent de porter une tenue propre selon le code :

- Tout polo ou chemise griffé du logo de l'AFPNT (écusson AFPNT cousu) pantalon de ville clair.
- Ou tenue de cavalier (bombe, veste et pantalon d'équitation, bottes ou boots)

Cette tenue est également obligatoire pour l'**aide** qui pousse le poney.

Lors des présentations en main, l'aide (si elle est nécessaire) se tient en arrière et du même côté que le présentateur.

Le poney aura sa note globale amputée d'un point si un présentateur ou son aide ne répondait pas à ce règlement.

Article 8 : Présentation des poulinières

Epreuve ouverte à toutes les juments poulinières sans limite d'âge.

Participent aux épreuves de leurs sections, les poulinières NF suitées, inscrites au programme d'élevage, et leurs poulains inscrits :

- au livre A
- au registre du poney New Forest de croisement

Les poulains doivent être tenus en licol lors des présentations.

La présentation se fait selon le protocole de l'**annexe 3**

Article 9 : Présentation des 1, 2 et 3 ans

Les mâles, les hongres et les femelles sont présentés selon le protocole de l'annexe 3

Article 10 : Classement des poneys

Les sections suivantes seront classées :

- 1) Mâles 1 an
- 2) Femelles 1 an
- 3) Mâles 2 ans
- 4) Femelles 2 ans
- 5) Hongres 2 ans
- 6) Mâles 3 ans
- 7) Femelles 3 ans
- 8) Hongres de 3 ans
- 9) Poulinières suitées
- 10) Poulains
- 11) Pouliches
- 12) Poulinières non-suitées

Un classement spécifique sera réalisé pour les poulains New Forest de croisement.

Les hongres ont une section indépendante des femelles et des mâles entiers.

Article 11 : Remise de prix

Une remise de prix pour chaque section a lieu à l'issue de chacune des épreuves. Sous réserve de validation des sections.

Article 12 : Candidats étalons

Se reporter au règlement d'approbation des étalons

Article 13 : Show de la Rose – La valorisation des New Forest selon le berceau de race

Epreuves réservées aux poneys New Forest Livre A. Elles sont ouvertes aux poulains, juments, étalons et hongres. Les poneys participants aux autres épreuves peuvent également participer au Show de la Rose et inversement.



Le Show de la Rose a pour objectif de mettre en valeur tous les poneys qui répondent aux fondamentaux de la race New Forest : le type, le caractère et les qualités d'utilisation selon le berceau de la race.

Un certificat officiel sera remis aux poneys qui répondent au standard officiel.

Un champion suprême de la Rose sera décerné au meilleur des 3 champions de chaque section (en main et montée). Il y aura donc à l'issue des trois épreuves une épreuve pour départager parmi les trois un champion suprême.

Evaluation réalisée par un ou plusieurs juges internationaux agréés par le NFPB&CS.

Article 13-1 : Epreuve en main

Deux sections sont ouvertes :

- **1^{ère} section** : les poulinières suitées, poulains sous la mère, 1 an, 2 ans et 3 ans
- **2nd section** : les 4 ans et plus

Déroulement :

- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils sont entrés sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Les poulains sont tenus en main et doivent être présentés de la même manière que leur mère.
- Tous les poneys de la même section entrent au pas, piste à main droite.
- Ils font un tour complet de la carrière au pas et s'arrêtent tous sur la piste.
- Le premier prend le trot pour rejoindre le dernier de la file et ainsi de suite. Quand tous les poneys ont individuellement trotté, l'ensemble des poneys marchent au pas.
- Le juge procède à un premier classement. Les poneys sont alignés côte à côte, tête vers le public. Le premier à gauche.
- Quand tous les poneys sont alignés, le premier s'avance vers le juge pour être examiné au modèle. Le meneur présente son poney devant le juge à l'arrêt puis à sa demande, il effectue un aller au pas en s'éloignant suffisamment loin du juge, tourne au pas pour revenir au trot en direction du juge ; sans jamais s'arrêter de trotter il passe devant le juge et poursuit sa trajectoire en ligne droite pour aller contourner le groupe de poneys toujours en trottant. Ensuite le poney rejoint le groupe, dans le calme, à sa place d'origine.
- Le juge confirme ou pas son premier classement. Il peut également demander à tous les poneys de reprendre la piste au pas à main droite. Le juge désigne les poneys du premier au dernier ; ils viennent s'aligner à nouveau au milieu du terrain, face au public, dans l'ordre du classement.
- Le juge remet les flots aux poneys.
- L'ensemble des poneys reprend la piste au pas à main droite pour un tour d'honneur, les trois premiers font un tour supplémentaire.

Un assesseur sera présent pour aider le juge et les meneurs.

Article 13-2 : Show de la Rose épreuve montée

Epreuve réservée aux poneys New Forest Livre A uniquement.

Ils doivent être âgés de quatre ans et plus.

Les mâles seulement et seulement si approuvés livre A peuvent participer.

Les juments suitées et les mâles livre B ne sont pas admis.

a) Règles générales

- Ces épreuves jugent l'harmonie globale, la conformation, le type, les allures du poney sous la selle ainsi que sa soumission et son envie de bien faire.
- Il s'agit d'une épreuve qui se déroule en trois phases distinctes : une épreuve montée collective, une épreuve montée individuelle, une épreuve propre à la conformation du poney (modèle).
- Aucun poney ne peut être tenu par une aide extérieure.
- Les juges doivent être sélectionnés parmi les juges AFPNF formés à cette épreuve ou des juges du "panel" publié par le NFPB&CS



b) Règlement concernant les cavaliers :

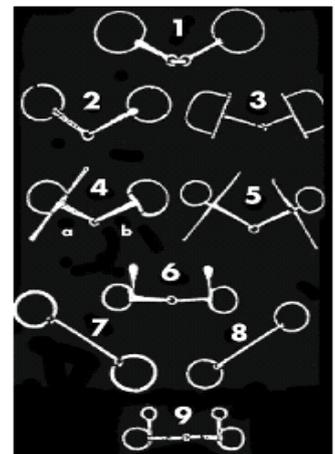
- **Age** : pour participer, le cavalier doit avoir au minimum **8 ans révolus, 14 ans révolus** pour monter un étalon. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.
- **Niveau** : Le **Galop 4** ("de cavalier" et "de cavalier de dressage", selon règlement général FFE) est le niveau minimum requis pour participer.
- **Les casques ou bombes** aux normes des concours FFE sont les seuls autorisés sur les concours de l'AFPNF. Un concurrent qui perdrait sa bombe ou dont la jugulaire serait détachée sera éliminé de la compétition.
- Les **boucles d'oreilles ostentatoires (anneaux, etc...)** et les **piercings sur le visage** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF
- Les **éperons** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF
- Les **cravaches** de plus de 40 cm sont interdites (cravaches de dressage interdites)
- **Tenue vestimentaire** : l'impression générale doit être élégante, les vêtements adaptés et confortables
- **Pantalons** d'équitation avec **des boots ou des bottes**
- **Veste**, sobre de préférence
- **Chemise** : chemise légère avec col et cravate uniquement ou chemise de concours classique
- **Les gants** sont recommandés

c) Règlement concernant les poneys :

- **Embouchures** :
 - Il est interdit de changer d'embouchure pendant toute la durée de l'épreuve
 - **Sont interdits** : les harnachements sans embouchure, les releveurs, les Pessoa

Sont autorisés :

- Seuls les mors avec canon en métal, en caoutchouc, en cuir ou en résine sont autorisés.
- Le filet simple
 1. Filet à canon double brisure
 2. Filet à canon brisé (ordinaire, en caoutchouc, synthétique ou cuir)
 3. Filet de course
 4. Filet à olives :
 - a) avec branches
 - b) sans branches
 5. Filet à branches, autre type
 6. Filet à branches supérieures
 7. Filet à canon en caoutchouc, cuir ou synthétique, sans brisure
 8. Filet sans brisure
 9. Filet Baucher
- Le Pelham
- Les brides



- **Selle** : L'idéal est la selle mixte à quartiers longs ou la selle de dressage, avec ou sans tapis.

NB : Nous ne demandons pas d'investir dans du nouveau matériel, la selle d'obstacle convient. Mais elle doit être adaptée à la morphologie du poney. Le juge est libre d'apprécier si la selle convient ou pas et d'en faire la remarque. Un poney dont la selle n'est pas adaptée au poney ne lui permettra pas d'évoluer correctement.

- **Harnachement supplémentaire** : aucun enrênement n'est autorisé.
- **Tapis** : quand il y en a un, il doit être le plus discret possible. Le tapis carré "chabraque" n'est pas conseillé.
- **Guêtres et protèges boulets** : sont interdits

d) Déroulement de l'épreuve

- Aucun poney ne peut entrer sur le terrain une fois que la porte est fermée.
- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils sont entrés sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Le choix de la tenue du cavalier et le harnachement du poney doivent être soignés et propres. Seul le poney est jugé, pas son cavalier. Toutefois, le cavalier doit être en harmonie avec le poney.
- Lorsqu'un poney est susceptible de créer un danger pour lui-même ou pour les autres, le juge a le pouvoir de demander de quitter le terrain. La décision du juge est irrévocable et ne peut pas être contestée.
- Les concurrents ne peuvent pas quitter le terrain pendant le jugement sans avoir l'autorisation du juge.
- Dans le cas où un cavalier tombe de son poney, il est éliminé et doit sortir du terrain à pied, l'animal étant conduit en main hors du terrain. Aucun changement de cavalier n'est autorisé au cours d'une épreuve.

⇒ Déroulement de l'épreuve montée collective

• **Les poneys entrent en lot au pas sur la carrière à main droite**

Sur indication du juge (ou de son assesseur) :

- Ils prennent le trot
- Ils prennent le galop
- Ils repassent au trot
- Ils changent de main dans la diagonale
Ils reprennent le galop directement (sauf si le juge en décide autrement)
- Ils repassent au trot
- Ils passent au pas
- Ils viennent s'aligner, à l'endroit et selon l'ordre indiqué, les uns à côté des autres. Ce sera sur un bord du terrain, hors de l'aire d'évolution de l'épreuve individuelle.

Chaque changement d'allure est imposé par le juge ou son assesseur. La reprise collective doit rester ordonnée, sans cohue, le cavalier ne se servant pas d'un autre poney comme d'une aide extérieure au freinage.

Les poneys sont ensuite jugés individuellement

⇒ L'épreuve montée individuelle

Sur indication du juge (ou de son assesseur)

- Ils s'avancent un par un et s'arrêtent devant (jamais derrière) le juge qui leur demandera s'ils ont bien compris la reprise à effectuer.
 - ➔ **Il n'y aura pas de lettre sur le terrain**, le tableau et le dessin ci-dessous sont une aide à la compréhension. Le terrain sera de grande dimension, similaire à un terrain d'obstacle.

Article 15 : Horaires

Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre des engagés et des aléas survenant pendant la journée. Les participants doivent se tenir informés de l'avancement des épreuves. Aucun retard ne sera accepté.

Article 16 : DISCIPLINE

- L'AFPNF applique le principe d'égalité des chances et de la non-discrimination envers ses employés, ses adhérents, les juges et tous les participants au National. Aucun de ces derniers ne bénéficie d'un traitement de faveur ou de défaveur pour des motifs de race, couleur, ethnie ou origine nationale, genre, orientation sexuelle, statut marital, handicap ou religion. Ce principe s'applique à tous.
- La publicité des élevages, le nom des poneys ou des présentateurs sont interdits sur le terrain y compris les inscriptions sur les vêtements.
- Le jury est souverain. Aucun comportement quel qu'il soit ne pourra remettre en cause le jugement.
- Le comportement n'est pas limité au jour et au lieu du concours mais également les jours suivants et notamment sur les réseaux sociaux et les messageries privées.
- Toute réclamation doit se faire par écrit auprès du président du jury, dans le respect des autres.
 - Avant le commencement de l'épreuve si elle concerne l'organisation d'une épreuve.
 - Au plus tard une demi-heure après la proclamation des résultats auprès du président du jury qui statue et mentionne sa décision au procès-verbal, si elle concerne le déroulement, le classement de l'épreuve. Cette décision est sans appel.
 - Dans les 10 jours francs après le dernier jour du concours, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'AFPNF, si elle concerne une décision ou un résultat.
- Tout comportement considéré comme violent, insultant, offensant sera sévèrement puni pouvant conduire à l'interdiction de participer aux compétitions organisées par l'AFPNF, jusqu'à l'exclusion de l'AFPNF.

ANNEXES

ANNEXE 1: Standard du poney New Forest livre A selon le New Forest Pony Breeding and Cattle Society

Taille

La taille maximum est de 148 cm, sans limite inférieure. Tous les poneys doivent être jugés de façon identique sans considération de taille.

Robes

Les poneys New Forest peuvent avoir toutes les robes exceptées : les pies, tachetées, ou crème aux yeux bleus. Les yeux bleus sont interdits. Les marques blanches, sauf sur la tête et les parties inférieures des membres, ne sont pas acceptées, cela inclut la perte ou l'absence de pigmentation dans les poils ou la peau qui ne sont pas connus pour être la seule conséquence d'un traumatisme de l'épiderme. Ainsi pour être accepté dans le livre A du Stud Book, un poney ne doit avoir aucune trace de blanc : derrière la tête, au-dessus de la ligne horizontale formée par l'os accessoire du carpe à l'arrière du genou des antérieurs et la pointe du jarret des postérieurs, sauf s'il est prouvé que l'origine est accidentelle.

Type

Le poney New Forest a une conformation bien trempée (armée avec du cadre). Les épaules sont inclinées, l'arrière-main est forte, le corps est profond, les membres sont droits et avec beaucoup d'os plats ; les pieds sont ronds et durs. Les poneys sont capables de porter des adultes tout en étant suffisamment étroits pour être montés par des enfants. Les poneys les plus petits, bien qu'avec moins de masse, montrent souvent le plus de qualités.

Allures

Elles sont droites, libres et actives, mais sans excès.

Caractère

Le New Forest doit avoir un tempérament idéal et doit être très facile à dresser.



ANNEXE 2 : tarifs engagements

Section de présentation	Tarif adhérent par poney engagé	Tarif non remisé non adhérent par poney engagé
Poulinières suitées et non suitées Femelles et hongres 2 et 3 ans	30 €	45 €
Poulains et pouliches sous la mère	15 €	25 €
Mâles et femelles 1 an	30 €	45 €
Mâles 2 et 3 ans	50 €	85 €
Candidats étalons 4 ans et +	Cf. règlement d'approbation des étalons	
Show de la Rose- Epreuve en main	30 €	45 €
Show de la Rose- Epreuve montée	30 €	45 €
Show de la Rose- Epreuves élevages	30€	45€

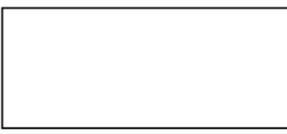
Boxes : Règlementation et tarifs imposés par le parc fédéral suivre le lien pour les réservations :
<https://www.solognpony.com>

ANNEXE 3 : protocole de présentation en main

- Les poneys sont jugés à chaque instant dès le moment où ils sont entrés sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Tous les poneys de la même section entrent au pas, piste à main droite.
- Ils font un tour complet de la carrière au pas et s'arrêtent tous sur la piste.
- Le premier prend le trot pour rejoindre le dernier de la file et ainsi de suite. Quand tous les poneys ont individuellement trotté, l'ensemble des poneys marchent au pas.
- Les juges procèdent à un premier classement. Les poneys sont alignés côte à côte, tête vers le public. Le premier à gauche.
- Quand tous les poneys sont alignés, le premier s'avance vers les juges pour être examiné et noté au modèle. Le meneur présente son poney devant les juges à l'arrêt puis, à leur demande, le meneur effectue un aller au pas et un retour au trot pour venir s'arrêter à nouveau devant les juges. Ensuite le poney rejoint le groupe à sa place d'origine.
- Les juges confirment ou pas leur premier classement. Ils peuvent également demander à tous les poneys de reprendre la piste au pas à main droite. Les juges désignent les poneys du premier au dernier ; ils viennent s'aligner à nouveau au milieu du terrain, face au public, dans l'ordre du classement.
- Les juges remettent les flots aux poneys.
- L'ensemble des poneys reprend la piste au pas à main droite pour un tour d'honneur, les trois premiers font un tour supplémentaire.

Un assesseur sera éventuellement présent pour aider les juges et les meneurs.

ANNEXE 4 : Formulaire de notation

	<h1>FORMULAIRE DE NOTATION</h1> <p>Catégorie :</p>
Nom du poney :	
N° de SIRE :	
I- CONFORMATION (sur 50 points) <i>(Notes allant de 1 à 5, 5 étant la meilleure note et 1 la moins bonne).</i>	
• Tête :/5	• Ligne du dessus :/5
• Encolure :/5	• Cadre, profondeur :/5
• Épaule :/5	• Largeur, aplombs :/5
• Antérieurs :/5	• Arrière-main :/5
• Postérieurs :/5	• Os :/5
TOTAL CONFORMATION : / 50	
II- TYPE (sur 20 points)	COMMENTAIRES :
Notation type :	
TOTAL TYPE : / 20	
III- MOUVEMENT (sur 30 points)	
Mouvement pas :/15	
Mouvement trot :/15	
TOTAL MOUVEMENT : / 30	
NOTE GLOBALE :/100	
NOM DU JURY : DATE : SIGNATURE : 	

(Modèle non contractuel)

